

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Malo, le 30 septembre 2024

Fidal, cabinet d'avocats d'affaires, s'implante à Saint-Malo



Implanté en Bretagne depuis 1947, Fidal ouvre un bureau à Saint-Malo. 87^e bureau Fidal en France, cette nouvelle implantation confirme la volonté du cabinet d'avocats d'affaires d'offrir un conseil de proximité aux entreprises.

Le bureau, situé au 1 rue Hamon à Saint-Malo, sera dirigé par **Michel-Pierre Lanternier**, avocat associé en droit des sociétés / corporate M&A, chez Fidal depuis 2014. Il sera accompagné par **Benoît Galichon**, avocat associé en droit fiscal.

Cette nouvelle adresse malouine rayonnera auprès de tous les acteurs économiques de la **côte d'Emeraude et du Pays de Rance**. Qu'il s'agisse d'ETI, de PME ou de start-up, elles sont toutes confrontées à des enjeux juridiques et fiscaux stratégiques.

Avec son offre pluridisciplinaire allant de la fiscalité au droit de l'environnement, en passant par le droit du numérique et le contentieux des affaires, le cabinet d'avocats conseille et défend les intérêts de ses clients dans tous les domaines du droit des affaires. **Cette technicité combinée à la proximité offerte par ce nouveau bureau** permettra aux avocats Fidal de délivrer des solutions rapides et adaptées aux enjeux des entreprises.

Une implantation motivée par l'attractivité et l'unicité du territoire

Ce projet s'est construit depuis quelques années avec *"ambition et modestie"* explique **Laurent Drillet**, co-Directeur Régional de Fidal en Bretagne. *"Ambition car nous sommes convaincus que nous avons beaucoup à apporter aux entreprises de ce secteur, avec le soutien de nos 80 avocats Bretons qui couvrent toutes les spécialités du droit des affaires. Modestie car c'est un territoire et un écosystème avec son identité propre que nous allons continuer à explorer, en bonne intelligence avec les acteurs locaux"*.

"Ce projet est aussi une opportunité de poursuivre notre croissance en recrutant et fidélisant de nouveaux talents dans cette région attractive et dynamique" précise **Manuella Fauvel**, co-Directrice Régionale de Fidal en Bretagne. *"La Côte d'Emeraude est un cadre de vie très agréable permettant aux jeunes avocats de concilier vie professionnelle et vie personnelle"*.

Confirmer aux acteurs locaux l'engagement de Fidal à leurs côtés

Le dynamisme économique de la côte d'Emeraude et du Pays de Rance s'est intensifié ces dernières années. Les opérations complexes traitées par Fidal nécessitant des compétences juridiques et fiscales pointues, nationales et internationales, se sont multipliées. **L'ouverture d'un bureau sur place est devenue une évidence.**



« Notre présence sur le territoire n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs années maintenant, nous avons la chance d'accompagner de plus en plus d'entreprises et start-up locales. Cette nouvelle adresse, à proximité directe de la gare, nous permettra de structurer une équipe malouine, d'accueillir nos clients et de franchir une étape dans la relation qui nous lie au territoire. »

Michel-Pierre Lanternier,
Directeur du bureau de Saint-Malo

Au-delà du conseil, Fidal poursuivra son soutien des initiatives locales créatrices de valeur telles que le concours *Étonnants Créateurs*, organisé à Saint-Malo ou encore de l'Open de Tennis WTA de Saint-Malo.

Grâce à cette nouvelle ouverture, le cabinet Fidal reste fidèle à son ADN offrant proximité, engagement et savoir-faire.

À PROPOS DE FIDAL

Fidal, société d'avocats française et indépendante, est une référence du monde des affaires depuis 1922. Avec 1300 avocats et juristes présents dans 87 villes en France, Fidal exerce au plus près des acteurs économiques - entreprises, dirigeants, fonds d'investissements, collectivités territoriales, organismes sans but lucratif, groupes internationaux - et s'engage ainsi à servir leur expansion et le développement des territoires.

Son approche pluridisciplinaire lui permet d'appréhender les grands défis économiques et sociétaux. **Fidal en Bretagne** ce sont 80 avocats et juristes présents dans 7 bureaux présents à **Brest, Quimper, St-Brieuc, Vannes, Lorient, Rennes et St-Malo**. Fidal en Bretagne propose 10 expertises : droit fiscal, droit des sociétés / M&A, droit social, droit du patrimoine, droit immobilier, droit public des affaires, droit de l'environnement, droit économique (concurrence & distribution, propriété intellectuelle et technologie de l'information), contentieux des affaires / Restructuring.

Parce que leurs questions ne s'arrêtent aux frontières du droit, les clients du cabinet ont accès à un écosystème d'affaires composé de filiales (Fidal Fiducie, Fidal Innovation, Fidal Notaires...) et de partenaires (conseils en financement, en transaction, en ressources humaines...). Fidal est aussi membre fondateur du réseau juridique international Unyer et membre du réseau fiscal WTS Global.